



L'idée de voir Franck Biya remplacer son père à la tête du Cameroun fait son chemin depuis plusieurs mois dans les cercles du pouvoir.

Ces derniers jours, le débat a pris de l'ampleur. Un regroupement politique baptisé « Mouvement citoyen des Franckistes pour la paix et l'unité du Cameroun », appelle à porter Franck Biya au pouvoir en 2025. « ***Nous venons proposer au Cameroun nouveau quelqu'un de politiquement vierge, n'ayant jamais participé aux machinations et basses manœuvres*** », déclare Alain Fidèle Owona, coordonnateur national dudit mouvement.

Le responsable de ce mouvement, dit vouloir apporter une solution à l'épineux problème de transition politique au Cameroun.

En dehors du Mouvement citoyen des Franckistes, plusieurs autres groupuscules ont vu le jour ces dernières semaines. Ils appellent tous à la candidature de Franck Biya. Selon une certaine opinion, il s'agit d'une grande manœuvre du pouvoir qui élabore plusieurs scénarios pour l'après Biya.

D'autres encore pensent que Franck Biya est un gage de stabilité et de paix pour le Cameroun. La constitution camerounaise est claire, si le chef de l'État n'était plus en capacité d'exercer ses fonctions, s'ouvrirait alors une procédure qui conduirait à une élection présidentielle

anticipée.

Franck Emmanuel Biya 50 ans, est le premier fils du président Paul Biya. Officiellement, il n'occupe aucun poste. Pourtant, il est régulièrement présenté par les médias locaux comme le conseiller le plus influent de son père.

Selon ces médias, Franck Emmanuel Biya serait l'ami de nombreux poids lourds du gouvernement notamment Alamine Ousmane Mey, le ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat). Selon la presse, Franck Biya, le « faiseur de rois » est derrière la nomination d'Alamine Ousmane Mey à ce prestigieux poste.

Selon la loi camerounaise les candidats aux fonctions de président de la République doivent jouir de la plénitude de leurs droits civiques et avoir 35 ans révolus à la date de l'élection. Ils peuvent être soit investis par un parti politique, soit indépendants à condition d'être présentés comme candidat à l'élection du président de la République par au moins 300 personnalités originaires de toutes les régions à raison de 30 par région et possédant la qualité de membre du parlement ou d'une chambre consulaire, soit de conseiller régional ou de conseiller municipal, soit de chef traditionnel de premier degré.

Les candidats des partis non représentés au parlement, dans un conseil régional ou municipal doivent également remplir cette condition applicable aux candidats indépendants. Pour l'instant, Franck Emmanuel Biya n'est pas encore à la tête d'un parti politique.

**Koaci**

---